

Département de l'Yonne
Arrondissement d'Auxerre
Commune d'ANDRYES

**PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 FÉVRIER 2024**

Présents : Mesdames Marie-Caroline BLANCHOT ; Catherine GUYARD ; Marine PINON ;
Messieurs Jean BEYRAND ; Florian BIZARD ; Thierry DELHOMME ; Jean-Marc LÉGER ;
Julien TISSIER lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absentes excusées :

Mesdames Élodie FLEURY ; Martine STEIN (pouvoir à Monsieur Jean-Marc LÉGER) ;

Absent non excusé : Monsieur Jérôme FAVIER.

Monsieur Florian BIZARD est élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 janvier 2024 ;
- Délibération portant participation financière au SDEY ;
- Questions diverses.

Ouverture de la séance à 19h30

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 janvier 2024

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération portant participation financière au SDEY

Le conseil municipal approuve le règlement financier du SDEY, et autorise le maire à signer les conventions et autres documents concernant ces travaux, dans la limite de 4 600,00 €.

Questions diverses

- Une étude doit être réalisée pour le remplacement du micro-tracteur avec possibilité de reprise de l'ancien. Une demande de devis va être réalisée.
- Acquisition d'un défibrillateur qui sera installé en extérieur près du lavoir de la Grande Rue. Le devis de l'entreprise PHILIPS est accepté, hors consommables.
- En vue de l'aménagement de la mairie pour améliorer son accessibilité, des rendez-vous sont pris pour en étudier la réalisation.

La séance est levée à 20h45.

Prochain conseil : lundi 4 mars 2024 à 19h30.

Le secrétaire de séance
Florian BIZARD

Le Maire
Jean-Marc LÉGER

